

Prérequis à l'utilisation des mécanismes d'échange et de solidarité

Modules à installer

`beesdoo_shift_swap` : système d'échanges de shifts

`beesdoo_website_shift_swap` : plateforme interactive pour les échanges de shifts

Si le module `beesdoo_worker_status` est installé:

`beesdoo_worker_status_shift_swap` pour faire lien entre les échange de shifts et `beesdoo_worker_status` (statut et compteurs)

Configurations des échanges de shift

Dans le menu Gestion des Shifts, l'onglet Configuration > Paramétrage des Shifts permet d'accéder à la configuration des Shifts.

Dans la rubrique "Shift Exchanges", la case "Activate shift swaps and exchanges" permet d'activer ou de désactiver la plateforme d'échanges de shifts.

The screenshot shows the 'Gestion des Shifts' application interface. The top navigation bar includes 'Planning', 'Travailleur·euse', 'Feuilles de présence', 'Shift exchanges', 'Solidarity', 'Modèles', 'Statut', and 'Configuration'. The 'Configuration' menu is open, with 'Paramétrage des shifts' selected. The 'Shift Exchanges' section is active, showing the following settings:

- Activate shift swaps and exchanges** (checked)
- Limit of days to swap shift**: Number of days above which a cooperator cannot swap his shift. Days: 28
- Limit of days to request an exchange**: Number of days below which a cooperator cannot request an exchange with another cooperator. Days: 14
- Limit of days to select shifts for an exchange**: Number of days above which a cooperator cannot select shifts to exchange with one of his/hers. Days: 56
- Limit of days to exchange with the same timeslot**: Number of days below which a cooperator can only request exchanges with cooperators from the same timeslot in other weeks. Days: 54

Les paramètres suivants peuvent être ajustés :

- **A - Limit of days to swap shift** : C'est le nombre de jours maximum entre la validation d'un échange de shift et le jour de l'échange - avant ce délai, il n'est pas encore possible de trouver un échange bilatéral et on a seulement accès à un échange avec les shifts sous-peuplés, qui sont prioritaires.
 - Pour prioriser les shifts sous-peuplés, on définira une valeur plus haute.
 - Pour accéder plus tôt aux échanges entre régulier·es, on choisira une valeur plus basse.
- **B - Limit of days to request an exchange** : C'est le délai minimum pour proposer un échange bilatéral - passé ce nombre de jours, on juge qu'il reste trop peu de temps pour proposer un échange qui puisse trouver preneur·euse. On affiche alors la liste complète des shifts vides.
 - Pour prioriser plus longtemps les échanges bilatéraux, on optera pour une valeur plus basse.
 - Pour accéder plus tôt à la liste de tous les shifts vides, on optera pour une valeur plus haute.
- **C - Limit of days to select shifts for an exchange** : C'est la fenêtre pour choisir un échange - quand quelqu'un crée une demande d'échange, on lui montre tous les shifts futurs des x prochains jours.
 - Pour prioriser les échanges avec des shifts proches, on indiquera une valeur plus basse.
 - Pour laisser un choix plus large, on choisira une valeur plus haute.
 - En choisissant 0, on ne montre rien et on passe directement à la liste complète des shifts disponibles.
- **D - Limit of days to exchange with the same timeslot** : C'est le nombre de jours en-dessous duquel on limite les propositions d'échange aux shifts semblables des autres

semaines. Quand quelqu'un crée une proposition d'échange, à partir de cette limite, on lui propose uniquement de contacter les personnes du même jour mais d'autres semaines, au même horaire. Elles sont contactées par e-mail.

- Pour prioriser plus tôt les échanges avec un shift du même horaire une autre semaine, on prendra une valeur plus haute.
- Pour laisser plus longtemps la possibilité de proposer des échanges librement, on définira une valeur plus basse.
- Pour ne jamais limiter les échanges aux seuls shifts semblables, on choisira zéro.

Configuration des shifts de solidarité

Dans le menu Gestion des Shifts, l'onglet Configuration > Paramétrage des Shifts permet d'accéder à la configuration des Shifts.

Dans la rubrique "Solidarity", la case "Activate solidarity-related features" permet d'activer ou de désactiver le mécanisme de solidarité.

The screenshot shows the 'Gestion des Shifts' configuration page. The 'Solidarity' tab is active. The 'Activate solidarity related features' checkbox is checked. The configuration fields are:

- Initial value of the solidarity counter**: Value 0. Description: Initial value for the solidarity counter calculation (equivalent to the value of the counter if no one has offered or requested a solidarity shift).
- Limit value of the solidarity counter**: Value 0. Description: Value of the solidarity counter below which it cannot drop. If this value is reached, requesting solidarity becomes impossible until a solidarity shift is done.
- Maximum number of solidarity requests**: Value 2. Description: Value of the maximum number of solidarity requests per worker and per year. The calculation is based on the last twelve months (not on the calendar year).

Les paramètres suivants (nombre de shifts de solidarité) doivent être fixés :

- **Initial value of the solidarity counter** : C'est le nombre de shifts de départ dans le pot commun - s'il est zéro, il faudra qu'une première personne offre un shift de solidarité avant que quelqu'un d'autre puisse en profiter.
- **Limit value of the solidarity counter** : C'est la limite plancher du pot commun - si le total des shifts de solidarité disponibles descend jusqu'à atteindre cette valeur, il ne sera plus possible de demander des shifts de solidarité. 0 est la valeur par défaut, mais une valeur négative permettra de demander un shift de solidarité même si le compteur est à zéro.
- **Maximum number of solidarity requests** : C'est le nombre maximal de demandes de solidarité par personne et par an (sur une période glissante de 12 mois).

Revision #1

Created 14 March 2024 08:48:01 by Victor

Updated 14 March 2024 08:48:01 by Victor